








CRNA/SO avenue Beaudésert 33692 MERIGNAC Cedex Tel : 05 56 55 63 71 – Fax : 05 57 92 84 87E-mail:

fosnna.national@aviation-civile.gouv.fr http://www.fodgac.fr



ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2014
MODE D'EMPLOI

L'ensemble des agents de la DGAC est appelé à voter du 2 au 4 décembre 2014 afin d'élire leurs représentants pour une durée de 4 ans (2015-2018).

Conformément à la nouvelle loi sur le dialogue social et la représentativité, chaque agent votera 3 fois soit directement à l'urne ou par correspondance pour ceux qui en feront la demande auprès de leur service :

- **pour le CT Ministériel,**
- **pour le CT de Réseau de sa Direction / Service (DSAC, DSNA, ENAC, Polynésie, STAC, SNIA, SSIM, SCR, WF, NC, BEA),**
- **pour la CAP/CCP de son corps.**

Seuls les votes pour les CT de Réseau permettent de déterminer la représentativité d'une organisation syndicale au sein du Ministère et de la DGAC. Les votes en CAP permettent d'élire des représentants du corps mais ne déterminent pas la représentativité.
Un syndicat est représentatif dans un CT de Réseau s'il réunit au moins 10% des suffrages ou a un siège au CT.

Les résultats des CT de Réseau s'additionnent pour créer le CT DGAC. Un syndicat est représentatif au niveau de la DGAC s'il réunit au moins 10% des suffrages ou obtient un siège au CT DGAC.

Seuls les syndicats représentatifs peuvent négocier avec l'administration des accords pour défendre les droits des personnels et obtenir des avancées.
FO est représentatif au CT Ministériel, au CT DGAC et dans les CT de Réseau (DSAC, DSNA, ENAC….).

FO, premier syndicat dans la Fonction Publique d'Etat, présente tout naturellement des listes de candidats dans l'ensemble des CT, des CAP/CCP et au CT Ministériel.

FO est l'un des seuls syndicats représentatifs à la DGAC et au Ministère à défendre l'ensemble des corps grâce à son organisation structurelle qui permet au sein de la FEETS/FO de regrouper l'ensemble des adhérents et militants des syndicats FO de la DGAC et de pouvoir intervenir au niveau local, national et ministériel.

En Votant pour les listes présentées par FORCE OUVRIERE c'est s'assurer d'être défendu par des représentants professionnels, libres et indépendants.

Du 2 au 4 décembre 2014 VOTEZ pour les listes FO